

LES DATES A RETENIR

- **Dépôt des candidatures** : avant le 20 octobre 2017

- **Elections**: vendredi 17 novembre 2017 pour le 1^{er} tour et le vendredi 24 novembre 2017 pour le 2^e tour => **La proclamation des résultats se fera le vendredi 24 novembre à 19h en Mairie (les parents et enseignants seront invités).**

Important :

Si votre enfant est élu au Conseil des Enfants, l'installation se fera par M. le Maire le samedi 2 décembre 2017 (matin). Suite à l'installation, les nouveaux élus partageront le reste du weekend ensemble (nuit au Foyer de Cachan), jusqu'au dimanche 3 décembre 17h pour faire connaissance et commencer à travailler sur les projets.

AUTORISATION DE CANDIDATURE

Je soussigné(e) : Madame, Monsieur.....

Père / mère / tuteur (rayer la mention inutile) de en classe de

..... à l'école / collège.....

Atteste avoir pris connaissance du fonctionnement du Conseil des Enfants et des élections du mandat 2017-2019 et autorise la candidature de mon enfant.

Fait à Cachan, le :

Signature